Image not found or type unknown

Déclaration de début de travaux

Par **depond alain**, le **26/12/2016** à **20:18**

Bonjour,

Un voisin a obtenu un permis d'aménager pour un lotissement de 5 lots. Les travaux ont commencés (80% de la voirie et démolition de la
maison et de la piscine).
Mais aucune déclaration d'ouverture de chantier
n'a été déposée avant en mairie. Ceci annule-t-il le permis d'aménager ou quelles conséquences ?

Merci et bonnes fêtes

AD

Par **Visiteur**, le **26/12/2016** à **22:16**

Bonsoir,
Votre question est imprécise, mais je pense que c'est en mairie que vous trouverez la réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés